



Conseil Communautaire du 1^{er} octobre 2024

Délibération n°2024-98

Thème : Ressources Humaines

Objet : Modification du tableau des emplois

Pôle : Ressources

Nombre de conseillers
En exercice : 36
Présents : 26

Nombre de pouvoirs : 4

Le 1^{er} octobre 2024 à 18 heures, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 25 septembre 2024 en la salle du Conseil, Les Cordeliers, sous la présidence de Monsieur le Président, M. Arnaud MURGIA.

Étaient présents :

Arnaud MURGIA, Catherine VALDENAIRE, Eric PEYTHIEU, Claire BARNEOUD, Richard NUSSBAUM, Annie ASTIER CONVERSET, Jean-Marc CHIAPPONI, Michèle SKRIPNIKOFF, Patrick MICHEL, Maryse XAUSA FRANÇOIS, Thomas SCHWARZ, Francine DAERDEN, Jean-Franck VIOUJAS, Jean-Pierre PIC, Jean-Marie REY, Guy HERMITTE, Pierre LEROY, Vincent FAUBERT, Corinne CHANFRAY, Hervé PUY, Marine MICHEL, Emeric SALLE, Olivier FONS, Sébastien FINE, Jean-Pierre MASSON, Patricia ARNAUD.

Étaient représentés :

Emilie DESMOULINS GENOUX donnant pouvoir à Annie ASTIER CONVERSET,
André MARTIN donnant pouvoir à Richard NUSSBAUM,
Catherine BLANCHARD donnant pouvoir à Hervé PUY,
Gilles PERLI donnant pouvoir à Emeric SALLE.

Absents excusés :

Christian JULLIEN, Corinne ASCHETTINO, Gabriel LEON, Muriel PAYAN, Claudine CHRETIEN, Thierry AIMARD

Secrétaire de séance :

Emeric SALLE

Rapporteur : Emeric SALLE

Monsieur le Vice-Président ayant exposé les motifs conduisant à l'examen de la présente,

- VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L. 5211-1 ;
- VU le Code Général de la Fonction Publique et notamment l'article L. 313-1 ;
- VU le décret n° 88-145 du 15 février 1988 modifié portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale et relatif aux agents contractuels de la Fonction Publique Territoriale ;
- VU les décrets relatifs aux statuts particuliers des cadres d'emplois concernés ;
- VU la décision préfectorale n° 05-2022-12.19.00001 du 19 décembre 2022 arrêtant les statuts de la Communauté de Communes du Briançonnais ;
- VU le dernier tableau des emplois approuvé par délibération n°2024-74 du 9 juillet 2024 ;
- VU l'avis favorable du Bureau Exécutif du 19 septembre 2024 ;
- VU les avis favorables du Comité Social Territorial du 23 septembre 2024 ;
- VU l'avis favorable de la commission Ressources du 23 septembre 2024 ;

CONSIDÉRANT la nécessité d'adapter le tableau des emplois pour répondre à l'évolution des besoins de la collectivité ;

Le Conseil Communautaire à l'unanimité (1 abstention : Francine DAERDEN) :

- Décide la transformation des postes suivants :

Ancien emploi/poste/cotation	Modification	Nouvel emploi/poste/cotation	Date d'effet
Emploi permanent Cadre d'emploi des Animateurs – tous grades Directeur ALSH N°CCB-P-3 IFSE Groupe 4	Libellé du poste Cotation du poste	Emploi permanent Cadre d'emploi des Animateurs – tous grades Responsable secteur enfance – directeur des ALSH N°CCB-P-3 IFSE Groupe 5	1 ^{er} octobre 2024
Emploi permanent Cadre d'emploi des directeurs d'établissement d'enseignement artistique – tous grades Directeur du CRIB N°CCB-P-2023-7 IFSE Groupe 7	Cadre d'emploi Régime indemnitaire	Emploi permanent Cadre d'emploi des professeurs d'enseignement artistique – tous grades Directeur du CRIB N°CCB-P-2023-7 Régime indemnitaire des PEA chargés de direction (IFTS) – délibération du 13 novembre 2018	1 ^{er} octobre 2024

AR Prefecture

005-240500439-20241001-2024_98-DE
Reçu le 07/10/2024

Emploi permanent Cadre d'emploi des adjoints techniques – tous grades Agent polyvalent 3eme niveau N°CCB-P-143 IFSE Groupe 3	Libellé du poste Cotation du poste	Emploi permanent Cadre d'emploi des adjoints techniques – tous grades Agent polyvalent 2eme niveau N°CCB-P-143 IFSE Groupe 2	1 ^{er} septembre 2024
--	--	--	--------------------------------------

- Autorise le recrutement d'agents contractuels sur les emplois créés ou modifiés, en l'absence de candidats titulaires correspondant aux attentes du poste, au titre des articles L. 332-14 ou L. 332-8-2 du Code Général de la Fonction Publique ;
- Approuve le tableau des emplois annexé ;
- Précise que les crédits nécessaires sont prévus au budget de l'exercice.

Ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an susdits

Pour copie conforme
Le Président,

Arnaud MURCIA



- 7 OCT. 2024

Date de publication :

Date de transmission en Préfecture :

- 7 OCT. 2024

Le délai de recours contentieux contre la présente décision peut être déféré dans un délai de 2 mois au Tribunal Administratif de Marseille à compter de sa notification ou de sa publication.

TABLEAU DES EMPLOIS - COMMUNAUTE DE COMMUNES DE BRIANCONNAIS

AR Prefecture
005-240500439-20241001-2024_98-DE
Reçu le 07/10/2024
Après délibération du 01/10/2024

Filières	Cadre d'emploi (tous grades)	ETP	Nombre de Agent affecté	Evolutions (emplois ETP)
Permanents				
Administrative		36.80	36	
A	Attaché	8.30	8	
B	Rédacteur	7.75	8	
C	Adjoint administratif	20.75	20	
Technique		61.55	58	
A	Ingénieur	10.00	10	
B	Technicien	13.80	11	
C	Adjoint technique	31.75	32	
C+	Agent de maîtrise	6.00	5	
Culturelle		38.25	36	
A	Bibliothécaire	1.00	1	
	Professeur d'enseignement artistique	7.00	5	'-1 Dir +1 PEA
B	Assistant d'enseignement artistique	19.25	18	
	Ass. de conservation du patrimoine et des bib.	7.00	7	
C	Adjoint du patrimoine	4.00	5	
Sociale		17.70	16	
A	Assistant socio éducatif	3.00	1	
	Educateur de jeunes enfants	6.00	6	
	Infirmier en soins généraux	0.70	1	
	Conseiller socio éducatif	1.00	1	
C	agent social	6.00	6	
	ATSEM	1.00	1	
Médico-sociale		25.70	25	
A	Infirmier en soins généraux	2.70	3	
	Médecin ou Puéricultrice	1.00	1	
B	Auxiliaire de puériculture	22.00	21	
Police municipale		1.00		
A	Chef de service de PM	1.00		
Animation		7.00	7	
B	Animateurs	2.00	2	
C	Adjoint d'animation	5.00	5	
Hors filière		2.00	2	
collab.	Attaché	1.00	1	
	Collaborateur de cabinet	1.00	1	
Total Permanents		190.00	180	
Non permanents				
Technique		0.20		
C	Adjoint technique	0.20		
Total Non permanents		0.20		
Total général		190.20	180	